



Supplément au n°409 - mars 2022
PRIX : 2 €

CAUSE TOUJOURS !



#8mars

En grève le 8 mars

journée
internationale
de lutte pour
les droits
des femmes



Pour un syndicalisme féministe !

Rassemblements à midi : Marseille Vieux-Port
Avignon Place du Palais des Papes

EDITO

Parce que nous sommes fonctionnaires et qui plus est dans un ministère dont les personnels sont majoritairement des femmes (plus de 70 %), nous avons pu longtemps imaginer que nous étions à l'abri des inégalités, des violences sexistes et sexuelles, a priori plus présentes dans des milieux professionnels plus masculins ou dans le secteur privé. Pourtant l'Éducation nationale n'échappe pas au sexisme et aux inégalités de genre. Dans la fonction publique aussi les femmes sont moins bien payées que les hommes. Si les femmes représentent 84 % des professeur-e-s des écoles, elles constituent à peine plus de la moitié des personnels d'inspection et seulement 38 % des professeur-e-s de chaires supérieures. Les heures supplémentaires et les indemnités bénéficient plus largement aux hommes qu'aux femmes. Les AESH, dont le combat contre la précarité de leur statut et la faiblesse de leur rémunération prend une place importante dans les luttes actuelles, constituent l'une des catégories les plus féminisées de l'Éducation nationale. Pré-

carité rime ici encore avec métier féminisé et avec personnels méprisé-e-s. Comment ne pas associer l'absence de revalorisation de nos salaires et de nos pensions à la dégradation de la valeur sociale liée à la féminisation de nos métiers ?

Pourtant, il est essentiel de ne pas céder au défaitisme. Les féministes sont parvenues à faire entendre leur voix dans le débat public et à porter une autre vision du monde et de notre société, dans un contexte où pourtant la réaction masculine s'organise et l'extrême droite revendique un discours sexiste, raciste et LGB-Tophobe.

Les politiques publiques se saisissent de ces enjeux. Le SNES avec les autres syndicats de la FSU a été partie prenante des groupes de travail mis en place par le ministère dans le cadre du protocole pour l'égalité professionnelle. Cela constitue une étape dans la lutte contre les inégalités.

Le débat actuel concernant la place des

mathématiques dans le lycée Blanquer, souligne, outre la nécessité de remise à plat de la réforme Blanquer, combien il est indispensable de travailler à l'égalité dans la constitution des contenus des programmes comme dans l'orientation des élèves. Être fonctionnaire de l'éducation nationale c'est œuvrer au quotidien pour transmettre les valeurs et les savoirs qui participent de l'émancipation des citoyen-ne-s de demain, c'est œuvrer au développement d'une éducation féministe et égalitaire qui lutte contre les stéréotypes et les violences.

Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu essentiel pour nos salaires, nos carrières, nos métiers et l'avenir de la jeunesse, parce que nous devons imposer une autre vision du monde, le 8 mars, on s'arrête tou-te-s. On se met en grève. Fini les promesses sans lendemain. Des actes ! Ne nous libérez pas, on s'en charge ! Déferlante pour l'égalité !

Marion Chopinet, secrétaire académique.



Féminisme - 8 mars

Plan d'action égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le SNES-FSU à l'offensive !

Le plan académique, déclinaison du plan d'action national, a été présenté et adopté lors du CTA du 25 janvier dernier. Son élaboration a fait l'objet de 5 réunions de travail dans le cadre du CTA et du CHSCT A. Nous avons demandé que le rectorat produise des études statistiques en matière de rémunération, de carrières, d'évaluation, de mobilité et de promotions, afin d'objectiver les inégalités et d'identifier les leviers efficaces d'action. Pour le SNES-FSU, des actions de sensibilisation et de formation doivent être conduites à destination de l'encadrement d'abord, mais en allant jusqu'aux agent-e-s, avec une attention

Virginie Akliouat

Secrétaire départementale du SNUIPP-FSU

Le fondement même de l'engagement syndical est la défense de l'équité, et la conquête de nouveaux droits dans une optique de transformation sociale. Cela ne peut se réaliser sans un engagement féministe fort, qui œuvre pour qu'enfin l'égalité salariale, celle des carrières et des pensions devienne une réalité, pour que les professions féminisées soient revalorisées, pour que cessent les stéréotypes de genre. Pour moi, syndicalisme et féminisme vont forcément de pair, et c'est ce que porte la FSU !

Florence Marly

Secrétaire académique du SNASUB-FSU

Gestionnaire de collège et syndiquée au SNASUB – FSU, je suis élue en CAP où je défends la carrière plutôt que le mérite, où je me bats pour la transparence en matière de promotion et de mutation. J'y porte les propositions revendicatives du SNASUB pour redonner du sens à nos métiers.

Je suis également investie au niveau fédéral où je travaille sur des sujets moins catégoriels, comme les questions féministes et notamment le sujet de l'égalité professionnelle.

Je ne peux pas m'arranger d'une société où on promeut les hommes quand les femmes pouponnent ! L'organigramme de notre rectorat montre bien que les femmes accèdent peu aux fonctions à responsabilité.

Le 8 mars, je serai dans la rue pour exiger que les femmes aient les mêmes droits que les hommes.

particulière aux entrant-e-s dans le métier. Les personnels doivent pouvoir se former pour faire respecter leurs droits et impulser eux-mêmes les changements de pratiques nécessaires.

Pour le SNES-FSU, des progrès restent à accomplir pour mieux concilier parentalité et vie professionnelle. Mais presque tout reste à faire aussi dans la prise en charge des parents dépendants ou des personnes malades et handicapées, qui incombe massivement aux femmes aujourd'hui. Il est indispensable aussi d'améliorer l'articulation vie professionnelle / vie privée.

Concernant l'axe 5, qui porte sur la prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles, le SNES-FSU a mis l'accent sur les politiques de prévention mais aussi de protection des victimes de violences, dans le cadre professionnel comme dans le cadre privé. Les travaux ont permis d'élaborer une démarche de signalement

des violences, permettant à une victime ou à un témoin de contacter des personnels compétents et en mesure de les aider.

Mesurant le chemin parcouru entre la version initiale du projet et le document présenté au vote, la FSU a décidé d'adopter le plan, ainsi que la CGT et l'UNSA. Le SIAES a refusé de voter et FO a voté contre aux motifs notamment qu'imposer la mixité dans les instances de dialogue social représentait une atteinte au droit syndical ou que les procédures de signalement des violences sexuelles et sexistes conduiraient à un risque de diffamation.

Pour le SNES-FSU, l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu syndical majeur. Nous continuerons à œuvrer pour que l'institution ne se contente pas d'apparences et de procédures, mais pour que les actions se traduisent dans le réel au plus près des agent-e-s.

Séverine Vernet

L'égalité : des écrits aux actes

« Encourager de nouvelles formes d'organisation du travail au bénéfice de l'égalité professionnelle », voici une belle intention portée par le très récent plan « pour l'égalité professionnelle », dévoilé dans l'académie en février 2022.

Pour être efficace, sa mise en place devra avant tout passer par la recherche d'une compatibilité réelle entre les emplois du temps personnel et professionnel des enseignantes.

En effet, certains chiffres interrogent, parus dans l'enquête « métier » effectuée en 2019 par le SNES, où, par exemple 34 % des femmes interrogées disent avoir le sentiment d'être « débordées tous les jours ou presque » contre 22 % des hommes. Lorsque les chiffres de l'INSEE montrent que le travail domestique incombe encore à près de 70 % aux femmes, on mesure l'im-

portance de soulager aussi cette contrainte professionnelle qu'est l'organisation du temps de travail.

Plusieurs pistes possibles, comme repenser les emplois du temps des jeunes mères de famille, des aidantes, les retours de congés familiaux, les heures et les jours de réunion, en prenant en compte les temps de trajets des agent-e-s, en évitant les présences hors du temps de service, qui nécessitent des frais de garde supplémentaires.

Dans une même logique, et même si la féminisation des mandats a progressé, il faudra aussi considérer les difficultés d'investissement des femmes dans les activités syndicales sous l'angle de cette imbrication d'un triple emploi du temps, personnel, professionnel, et syndical.

Mélanie Le Guilloux

Caroline Chevé

Professeur de philosophie au Lycée Saint Exupéry à Marseille Secrétaire départementale de la FSU depuis 2020

Les femmes ont toujours joué un rôle de premier plan à la FSU, et ce dès sa création en 1993, puisque la secrétaire générale du SNES, syndicat fondateur, Monique Vuailat, était alors une femme. Pourtant, aujourd'hui encore, prendre la parole publiquement, parfois au débotté et dans la foule, défendre ses convictions dans un contexte hostile, accepter de s'exposer, dans les médias notamment, sont autant de situations qui font mon quotidien de militante, et qui ne vont

pas de soi. Le sentiment d'illégitimité, l'inquiétude d'en faire trop ou pas assez, me paraissent largement partagés par les militantes, malgré les années d'expérience. Nous sommes parfois nos propres ennemies... Pour avancer, il faut sécuriser les prises de parole des militantes, leur permettre de se former, et toujours leur rappeler qu'elles ne sont pas là par hasard, mais parce que leurs camarades leur font confiance. Pour moi c'est fondamental !

Suppression de la bonification « Parent isolé » ou une égalité femme/homme à géométrie variable !

Depuis 2018, une bonification spécifique pour les personnels élevant seul leur(s) enfant(s) avait été mise en place. Au niveau académique, les échanges entre la FSU et le rectorat avaient même permis que cette situation soit valorisée comme le rapprochement de conjoint ou l'autorité parentale conjointe avec prise en compte du nombre d'enfants. En effet, la bonification « parent isolé » reconnaît qu'une mutation peut améliorer les conditions de vie des enfants élevés par un seul parent, en grande majorité des femmes.

Cette année, suite à un arrêt du conseil d'état, le ministère, très zélé, a décidé de supprimer cette bonification. Au niveau académique, elle est maintenue mais en deçà de tous les autres éléments de barème. L'arrêt du CE, s'il soulignait que la bonification ne relevait pas des priorités légales, n'impliquait ni de diminuer cette bonification à seulement 6,9pts ni de supprimer la prise en compte des enfants qui pré-existait dans l'académie.

Alors que le ministère ne cesse de mettre en avant son engagement pour l'égalité

femme/homme et que l'académie vient de se doter d'un plan ambitieux pour l'égalité professionnelle, une telle minoration de cette bonification ne va pas dans le bon sens et va léser dans leur droit à mobilité des personnels, souvent des femmes, déjà dans des situations délicates !

La FSU, lors des groupes de travail et du CTA, s'est évidemment opposée à cette décision inique en proposant des amendements et en se prononçant contre l'ensemble du texte !

Mélody Martin

Les filles et les garçons face à la réforme du lycée.

Loin de corriger les inégalités de genre, la réforme du lycée a plutôt eu tendance à les renforcer si l'on croit les données de la DEPP. Dans l'ensemble, les choix des filles en termes de spécialité ont tendance à être plus dispersés que ceux des garçons. Dans les disciplines de l'ex-bloc scientifique on observe de nettes disparités. Au niveau national, en 2019, 61,4 % des filles choisissent la spécialité mathématique en première contre 77,8 % des garçons (16,4 points d'écart). En 2020, les taux sont respectivement de 55,2 % et de 74,3 % (19,1 points d'écart). Les filles sont plus nombreuses à renoncer à cette spécialité entre la première et la terminale. Dans les spécialités SI et numériques la sous-représentation des filles est manifeste. Dans l'académie d'Aix-Marseille elles représentent, en 2020, 16 % des effectifs en première. A contrario, cette part est de 58 % en SVT. Une répartition aussi genrée a de quoi interroger. Dans les disciplines de l'ex-bloc littéraire et éco-soc, la part des filles est importante. Dans l'académie d'Aix-Marseille, en 2020, pour le niveau première, elles représentent 78 % des effectifs en HLP, 71 % en LLCE, 61 % en HGGSP, 60 % en SES. Si l'on analyse les données en fonction des triplettes et des doublettes on observe aussi de profondes inégalités. A Aix-Marseille, en 2019, la première année de la réforme, la triplette Mathématique-physique-SVT était composée à 58 % de filles. Si l'on suit cette cohorte pour l'année 2020, les choix des doublettes manifestent de nettes inégalités : les doublettes Mathématique-Physique, physique-SVT et Mathématique-SVT sont composées respectivement de 35 %, 65 % et 57 % de filles. Les mathématiques constituent ici la variable d'ajustement. Dans l'académie d'Aix-Marseille, en 2020, dans les triplettes de l'ancien bloc littéraire et éco-soc, les filles dominent nettement : 65 % des effectifs pour HGGSP-LLCE-SES, 75 % pour HGGSP-HLP-SES, 76 % pour HGGSP-HLP-LLCE. Les taux baissent légè-

rement pour les triplettes HGGSP/MATH/SES (53 %) et LLCE-Math-SES (62 %). En terminale la sur-représentation des filles reste très importante : 70 % pour w, 74 % pour HGGSP-HLP, 80 % pour HLP-LLCE. Ces inégalités peuvent s'expliquer de plusieurs façons. Les filles sont-elles découragées plus fortement que les garçons ?

Les représentations/stéréotypes associés à telle ou telle discipline contribue-t-elles à « genrer » les parcours, les orientations ? S'agit-il de la manière dont sont élaborés les programmes ? Autant d'analyses à mener sérieusement, en lieu et place du déni ministériel !

Nicolas Sueur



LE CHANTIER DE L'ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS : L'ILLUSION DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DANS LES GRANDES ÉCOLES

Sophie Rieu

co-secrétaire académique du SNEP FSU Aix-Marseille.

L'engagement au cœur du métier

Un engagement syndical académique se réfléchit toujours à plusieurs niveaux ; le combiner à l'engagement professionnel sur le terrain et la vie familiale est un point déterminant car lié à une notion de temps partagé qui questionne. Mais l'enjeu c'est surtout de se sentir légitime pour assumer ces responsabilités qui est un combat de tous les jours que partagent beaucoup de femmes : héritage d'une histoire où les inégalités professionnelles sont ancrées mais où le ressenti des femmes sur leurs propres compétences est toujours présent car la reconnaissance de leur travail, de leur investissement, de leurs capacités, de leurs compétences tarde à se mettre en place.

Le milieu sportif dans lequel j'ai évolué en est un exemple car même si on avance sur le plan de l'égalité, cela reste fragile, à en voir la médiatisation du sport féminin et les revenus des sportives face au sport masculin.

Mais l'égalité hommes femmes se joue d'abord à l'école, dans nos pratiques professionnelles, dans le rôle que nous avons à jouer face aux représentations que peuvent avoir nos élèves.

C'est pourquoi combiner ces deux engagements, syndical et d'enseignement me paraît aujourd'hui indispensable, un combat pour l'émancipation de toutes et tous, tout comme l'EPS et le sport l'ont été pour moi.

Hélène Lauzière
secrétaire académique
du SNICS-FSU
Infirmière
à l'Éducation Nationale,
l'émancipation mise à mal...

Depuis le XIX^{ème} siècle, la profession infirmière n'a cessé de se démarquer du carcan médical pour développer l'art infirmier. Cette volonté d'émancipation au service de la santé des élèves est le quotidien d'une profession ultra-féminisée, 90 % à l'EN. L'éveil des consciences féministes des filles malmenées par une société inégalitaire requiert une volonté politique. Malheureusement les moyens n'y sont pas, inégalité salariale avec la perte de 1300 euros mensuels par rapport aux catégories Ade la Fonction Publique, manque de postes à la hauteur de la crise sanitaire, épuisement professionnel critique montrent le désengagement de l'état. Sa réponse ? la loi 3DS qui « refourgue » aux collectivités la santé scolaire. Le 8 Mars, les infirmières EN défendent la fin de l'invisibilité de leur profession, des perspectives de carrière et de formation à la hauteur d'une reconnaissance master pour toutes. L'émancipation d'une profession pour une société émancipatrice.

Syndicalistes et féministes : les retraitées aussi !

Les retraité-e-s du SNES-FSU ont leur propre S1, dans lequel les femmes ont la part belle : elles représentent plus de la moitié des adhérentes et participent en nombre aux réunions et actions militantes, le plus souvent dans un cadre fédéral à travers la SFR et la FGR et intersyndical dans le groupe des 9. Cette activité militante féminine et féministe se retrouve à l'échelon national. Il faut dire que les raisons de se mobiliser ne manquent pas, qu'il s'agisse de la lutte pour la revalorisation des pensions – celle des femmes dans la fonction publique reste inférieure de 16 % à celles des hommes – pour la défense de la sécurité sociale, des services publics, et pour les droits des femmes, sans cesse interrogés comme s'ils n'étaient pas totalement légitimes... Le 8 mars, les retraitées aussi battent le pavé !

La question de l'égalité au cœur du combat syndical

Les salarié-e-s expriment des attentes fortes à l'égard des syndicats sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La permanence de la libération de la parole commencée avec #MeToo, le succès des mobilisations féministes, la mise en œuvre de l'accord égalité professionnelle de 2018 dans la Fonction publique nous obligent. La FSU a toujours mené le combat féministe. Nombre de nos collègues dans l'éducation développent dans leurs pratiques professionnelles une attention particulière à la lutte contre la reproduction des processus de domination : répartition de l'espace dans la cour, sexisme dans les pratiques sportives, reproduction des stéréotypes dans les choix d'orientation, autocensure dans les études, pressions contre l'avortement... Les élu-e-s des personnels qui ont la responsabilité de négocier la déclinaison du Plan d'action de 2018 dans la fonction publique s'appuient sur des mandats fédéraux ambitieux : carrières, mobilités, rémunérations, évaluation, prévention

des violences, résistance au new management qui pénalise encore les femmes, défense des plus précaires où les femmes sont majoritaires... La construction d'alternatives exige d'allier l'urgence sociale et environnementale avec la volonté de traduire l'égalité entre les hommes et les femmes, comme entre tous les êtres humains, dans la réalité des rapports sociaux. Comment rompre avec les oppositions qui affaiblissent aujourd'hui les luttes féministes ? Comment élaborer, dans les luttes et avec les agent.e.s, une nouvelle pensée de l'émancipation capable d'en finir avec toutes les formes de domination, et notamment le patriarcat ? Tels sont les défis que nous devons relever pour gagner l'égalité réelle dans tous les domaines. Les combats féministes aujourd'hui sont un souffle puissant capable de renouveler le syndicalisme, ses pratiques et son avenir. Portons-les ensemble !

Caroline Chevé et Annie Sandamiani

Marion Chopinet
Professeure d'histoire-géographie et théâtre
au lycée Antonin Artaud, Marseille
Secrétaire académique du SNES-FSU Aix-Marseille
depuis juin 2021.

Josiane Dragoni, seule femme à avoir assuré cette fonction avant moi, est une figure de référence évidente. Les femmes sont plus nombreuses aujourd'hui à la tête des syndicats et sections de la FSU : cela permet sans doute de donner plus de place aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Mon engagement syndical est indissociable de mon

engagement pour l'éducation artistique qui ouvre à une autre manière d'enseigner, de penser le rapport aux autres, de chercher, d'inventer, d'imaginer que tout est possible. Le féminisme, parce qu'il remet en cause de façon radicale le patriarcat et le système capitaliste, doit orienter les luttes à venir pour que les choses changent... vraiment.

Séverine Vernet
Secrétaire du CHSCT Académique

À leur création en 2012, les CHSCT étaient souvent fortement féminisés. Les conditions de travail, la santé au travail, des affaires de femmes ? A force d'enquêtes, de visites d'établissements, d'entretiens, des sujets jusque là ignorés par l'institution, considérés souvent comme secondaires, ont pu être travaillés sous notre impulsion : comment mieux articuler vie personnelle et vie professionnelle ou

accompagner un agent qui revient après une absence longue, par exemple. Mais je ne suis pas sûre que j'aurais travaillé différemment si j'avais été un homme. Être militante en CHSCT, m'aura appris à analyser les conditions de travail avec une grille de lecture qui est moins liée à ma nature de femme qu'à la spécificité du travail de cette instance.



Publication du SNES-FSU Aix - Marseille

12 Place du Général De Gaulle – 13001 Marseille

Tél : 04 91 13 62 81/82 - s3aix@snes.edu

Directrice de publication : Marion Chopinet

Comité de rédaction : A. Sandamiani et C. Fuchs

Imprimeur : IGS - BP 44 - Zac de Rigoulet - 47552 BOE Cedex

Périodique inscrit CPPAP 0722 S 05476

Dépôt légal : 27 juillet 2020 - ISSN 0395-384X - Tiré à 7000 exemplaires